



**AgEcon** SEARCH  
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

*The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library*

**This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.**

**Help ensure our sustainability.**

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

[aesearch@umn.edu](mailto:aesearch@umn.edu)

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

*No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.*

## Stratégies foncières des agriculteurs dans quatre zones agricoles fragiles

Jean-Pierre Boinon, Mme Florence Goffette-Nagot

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Boinon Jean-Pierre, Goffette-Nagot Florence. Stratégies foncières des agriculteurs dans quatre zones agricoles fragiles. In: Économie rurale. N°207, 1992. pp. 2-6;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1992.4426>

[https://www.persee.fr/doc/ecoru\\_0013-0559\\_1992\\_num\\_207\\_1\\_4426](https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1992_num_207_1_4426)

---

Fichier pdf généré le 26/03/2019

## Résumé

L'étude des stratégies foncières des agriculteurs dans quatre régions où l'offre démographique de terres agricoles est élevée montre que ceux-ci adaptent leur demande d'agrandissement à l'offre et qu'on ne peut pas y parler de déprise foncière même si des facteurs de risques subsistent. La disponibilité en main-d'œuvre joue un rôle déterminant dans la demande foncière des agriculteurs. Le développement économique des exploitations passe la plupart du temps par la croissance foncière. Il existe un seuil de 70 ha au-delà duquel les exploitations tendent à ne plus s'agrandir : ainsi une plus grande disponibilité de terres n'entraîne pas le développement de systèmes de production extensifs mais donne plus de libertés aux agriculteurs dans leur recherche d'une combinaison optimale de leurs facteurs de production.

## Abstract

*The future of agriculture land : farmer's strategy for extension* The study of the farmer's land strategy in four french areas where supply of land is high shows that farmers adjust their demand for extension to the supply. We cannot talk about fallow land development even if some factors of risk remain. The availability of labour is essential in the demand of land by farmers. The economic growth of farms requires the development of their area. There is a threshold of about 180 acres beyond which the farms do not increase : so, more supply of land does not result in the development of extensive farms but gives more liberty for the farmers in their research on optimal combination of their production factors.

## STRATÉGIES FONCIÈRES DES AGRICULTEURS DANS QUATRE ZONES AGRICOLES FRAGILES

Jean-Pierre BOINON\* et Florence NAGOT\*\*

### Résumé :

L'étude des stratégies foncières des agriculteurs dans quatre régions où l'offre démographique de terres agricoles est élevée montre que ceux-ci adaptent leur demande d'agrandissement à l'offre et qu'on ne peut pas y parler de déprise foncière même si des facteurs de risques subsistent. La disponibilité en main-d'œuvre joue un rôle déterminant dans la demande foncière des agriculteurs. Le développement économique des exploitations passe la plupart du temps par la croissance foncière. Il existe un seuil de 70 ha au-delà duquel les exploitations tendent à ne plus s'agrandir : ainsi une plus grande disponibilité de terres n'entraîne pas le développement de systèmes de production extensifs mais donne plus de libertés aux agriculteurs dans leur recherche d'une combinaison optimale de leurs facteurs de production.

### THE FUTURE OF AGRICULTURE LAND : FARMER'S STRATEGY FOR EXTENSION

#### Summary :

*The study of the farmer's land strategy in four french areas where supply of land is high shows that farmers adjust their demand for extension to the supply. We cannot talk about fallow land development even if some factors of risk remain. The availability of labour is essential in the demand of land by farmers. The economic growth of farms requires the development of their area. There is a threshold of about 180 acres beyond which the farms do not increase : so, more supply of land does not result in the development of extensive farms but gives more liberty for the farmers in their research on optimal combination of their production factors.*

Les projections démographiques menées par le SCEES et publiées en 1984, s'appuyant sur l'hypothèse d'une prolongation des tendances 1978-1980 concernant l'agrandissement, l'installation et les disparitions d'exploitations ont été à l'origine d'inquiétudes quant aux risques d'une éventuelle déprise foncière.

A la suite d'une cartographie des fragilités et des potentialités de l'agriculture française, réalisée par la SEGESA (SEGESA-DERF, 1988), la Direction de l'Espace Rural et de la Forêt a décidé d'évaluer le risque réel de déprise dans les zones les plus fragiles, dans une étude intitulée « Devenir des terres et fragilités des économies rurales ». Dans ce cadre, notre travail s'est attaché à évaluer les possibilités de reprise des terres libérées par les agriculteurs restants. En effet, même si l'on peut envisager des usages alternatifs aux terres agricoles libérées, il faut d'abord

se demander si les agriculteurs restants n'en seront pas les prochains utilisateurs. C'est pourquoi deux questions principales ont guidé notre travail :

— quelles sont les exploitations susceptibles d'utiliser les terres libérées ?

— quelles conséquences, sur les systèmes de production, aura une plus grande disponibilité de terres, facteur de production dont le prix diminue ?

Pour répondre à ces questions, nous avons utilisé les enquêtes biennales sur la structure des exploitations agricoles, ce qui nous a permis d'étudier l'évolution foncière entre 1981 et 1987 de la cohorte des exploitations présentes en 1981. Des enquêtes complémentaires, menées auprès d'une quarantaine d'agriculteurs dans chaque zone nous ont aidés à interpréter les résultats obtenus.

\* Chef de travaux, ENITA de Dijon, Chercheur associé INRA-ESR.

\*\* Ingénieur d'agronomie, ENSSAA de Dijon.

1. Cet article reprend les principales conclusions d'une étude réalisée à la demande de la Direction de l'Espace Rural et de la Forêt du ministère de l'Agriculture et intitulée : « **Stratégies foncières des agriculteurs dans quatre zones agricoles fragiles** » (J.-P. Boinon et F. Nagot, 1990).

Trois soucis nous ont guidés pour le choix et la délimitation des zones étudiées :

— avoir des zones homogènes au niveau des systèmes de production dominants ; le choix de quatre zones nous a permis d'intégrer la diversité de l'agriculture française en la matière ;

— avoir des zones suffisamment étendues pour utiliser les résultats des enquêtes biennales sur la structure des exploitations agricoles dont nous sommes assurés la représentativité pour chacune des zones définies ;

— ces zones devaient être caractéristiques des fragilités agricoles, telles qu'elles avaient été définies par la SEGESA (SEGESA - DERF, 1988) ; elles étaient notamment caractérisées par une proportion importante d'agriculteurs âgés et une faible proportion de successeurs potentiels.

Les régions d'étude retenues ont été :

— une zone dans l'aire de production charolaise pour le système bovin allaitant (partie des départements de Saône-et-Loire, Nièvre et Allier),

— une zone à la périphérie sud-ouest du Bassin parisien pour le système à dominante céréalière (partie des départements d'Indre-et-Loire et Loir-et-Cher).

— une zone dans le bassin laitier de l'est pour le système laitier (Vosges),

— une zone dans le Sud-Ouest pour les systèmes de polyculture-polyélevage (partie des départements du Tarn, du Lot et de la Dordogne).

### **Rôle essentiel de l'agrandissement des exploitations existantes dans l'utilisation des terres libérées**

Globalement sur l'ensemble des zones étudiées, le cinquième des exploitations a disparu entre 1981 et 1987, libérant un peu moins de 10 % de la superficie ; 10 % des exploitations ont opéré une réduction de leur superficie d'au moins 5 ha libérant ainsi 7 % des surfaces de 1981. Ces surfaces ont été utilisées essentiellement pour l'agrandissement des exploitations existantes : 14 % des exploitations présentes en 1981 se sont agrandies de plus de 5 ha et ont utilisé 10 % de la SAU. Les créations d'exploitations ont utilisé 4 % de la SAU, ce qui laisse un solde de 3,2 % de diminution de la SAU entre 1981 et 1987. Ce solde négatif est tout à fait comparable à celui obtenu pour l'ensemble national (- 3,4 %) entre 1981 et 1987 à partir des enquêtes sur la structure des exploitations agricoles. Ainsi, face à une offre importante de superficies à exploiter, les agriculteurs restants adaptent leur demande d'agrandissement à l'offre : on ne peut donc pas parler de déprise foncière dans ces régions.

Tableau 1. — Part des différentes évolutions foncières en pourcentage du nombre d'exploitations présentes en 1981, sauf (1) taux de création en pourcentage des exploitations présentes en 1987.



Source : Enquête de Structure, SCEES.

Tableau 2. — Evolution des superficies 1981 et 1987 selon les zones



Source : Enquête de Structure, SCEES.

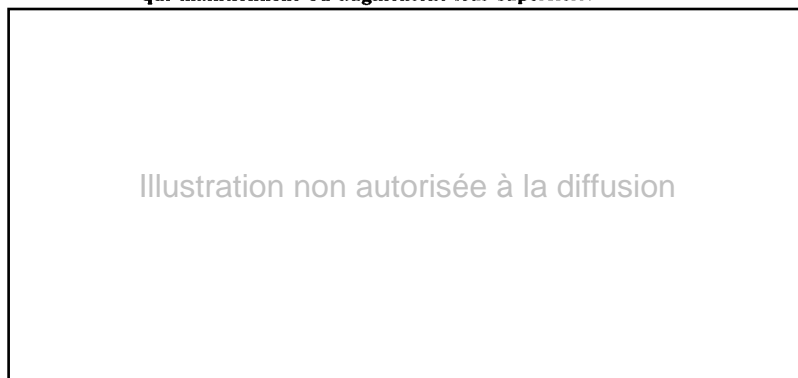
Se pose alors la question de savoir quelles sont les caractéristiques des exploitations qui s'agrandissent.

### **La disponibilité en main-d'œuvre est le déterminant essentiel des stratégies d'agrandissement**

Dans les enquêtes de structures, les exploitations ont été triées selon leur superficie initiale, l'âge du chef d'exploitation et leur évolution foncière entre 1981 et 1987.

D'une manière générale, l'étude de l'agrandissement passé nous a montré l'importance de la main-d'œuvre disponible (qui est essentiellement une main-d'œuvre familiale) dans la décision d'agrandissement : un accroissement du collectif de travail induit un croît de surface, alors qu'une diminution freine le processus de croissance. C'est ce qu'on peut lire dans les chiffres du tableau 3.

Tableau 3. — Evolution de la main-d'œuvre des exploitations qui maintiennent ou augmentent leur superficie.



Source : Enquête de Structure, SCEES.

L'augmentation de main-d'œuvre liée à la perspective d'une succession ou à la présence d'un jeune agriculteur sur l'exploitation (GAEC père-fils par exemple), induit une forte demande foncière. Dans les Vosges, on observe, au travers de l'enquête de structure, que les agriculteurs âgés de 35 à 50 ans réalisent de petits croûts de surface (inférieurs à 10 ha) sans augmentation de main-d'œuvre, alors que les grands croûts de surface (supérieurs à 10 ha) se font en parallèle à une augmentation de 33 % de la main-d'œuvre qui traduirait l'arrivée d'un fils sur l'exploitation. En particulier, si la croissance passée des exploitations a pu combiner à la fois les augmentations de superficie et de capital d'exploitation, leur réussite financière encourage un ou plusieurs enfants à s'installer, et leur demande foncière se trouve relancée en prévision de l'augmentation de la main-d'œuvre familiale.

A l'inverse, on rencontre le cas où un exploitant, qui prévoyait la succession d'un fils et avait dimensionné son exploitation en conséquence, doit diminuer la surface exploitée si son fils ne suit pas les projets qu'il avait faits.

Ainsi, le cycle de vie de l'exploitation se répercute sur la stratégie foncière des exploitations. Il apparaît deux phases dans le développement des superficies exploitées : la première dans les dix années qui suivent l'installation, la seconde au moment où se décide la succession dans la perspective d'un accroissement de la main-d'œuvre. Ceci est particulièrement net dans les deux régions d'élevage spécialisé. Dans la zone céréale, le même mouvement a pu être mis en évidence mais en étant plus marqué pour les exploitations purement céréalières.

De la même façon, la perspective de diminution de la force de travail chez un agriculteur aidé par ses parents, qui sait que ceux-ci cesseront bientôt totalement leur activité, si elle ne provoque pas forcément une diminution de superficie, freine le processus d'agrandissement.

Dans deux cas, une main-d'œuvre peu abondante peut tout de même encourager l'agriculteur à accroître sa superficie :

— dans la région céréalière, la diminution de main-d'œuvre familiale, consécutive au travail à l'extérieur de la femme, entraîne une suppression progressive de l'élevage et une augmentation de la demande foncière parallèlement à la spécialisation de l'exploitation en céréales ;

— si l'agrandissement permet d'augmenter de façon conséquente le revenu, et de rémunérer une unité de main-d'œuvre supplémentaire, l'exploitant peut envisager l'emploi d'un salarié et avoir une demande foncière. Cette situation est cependant dans la pratique très rare : d'après nos enquêtes, la présence d'un salarié ne paraît pas être liée à une stratégie préalable d'agrandissement. Au contraire, dans presque tous les cas, le salarié est là pour suppléer à un déficit temporaire de la main-d'œuvre.

## Rôle de la dimension initiale

Dans toutes les régions, nous avons constaté un mouvement apparent d'homogénéisation des dimensions. En effet, l'agrandissement prend de plus en plus de poids quand on va vers des classes de surfaces plus élevées. Il culmine entre 50 et 70 hectares (régions d'élevage) ou entre 70 et 100 hectares (régions céréalière et polyculture) puis perd de son importance (voir tableau 4). Tout se passe comme s'il y avait un seuil de superficie au-delà duquel les exploitations seraient plus instables ou s'orienteraient vers une autre organisation de la production.

Tableau 4. — Part des exploitations de chacune des classes de surface qui se sont agrandies entre 1981 et 1987.

Illustration non autorisée à la diffusion

Source : Enquête de Structure, SCEES.

Cependant, cela ne signifie pas que toutes les exploitations atteignent la dimension optimale. Ce sont celles qui ont, au départ, une dimension économique moyenne qui s'agrandissent, alors que les plus petites sont nombreuses à disparaître (selon les régions, le taux de disparition est de 35 à 47 % entre 0 et 10 ha, de 12 à 27 % entre 10 et 30 ha).

La superficie initiale est un déterminant de la demande foncière dans la mesure où elle régit en partie la dimension économique de l'exploitation, au même titre que d'autres critères. L'agrandissement est bien toujours, comme dans les années 60, le révélateur des capacités à développer l'exploitation.

## Les exploitations qui s'agrandissent sont intensives et spécialisées

Nous avons mesuré le degré d'intensification des exploitations selon l'évolution de superficie entre 1981 et 1987, par le nombre d'unités gros bétail herbivore par hectare de surface fourragère principale dans les zones d'élevage et de polyculture et par la marge brute standard par hectare de SAU pour la zone à dominante céréalière. En 1981, les exploitations qui vont s'agrandir au cours de la période sont plus intensives que celles qui maintiennent leur superficie (tableau 5).

Cela est lié à l'influence que peut avoir le capital d'exploitation sur la volonté d'agrandissement des exploitants agricoles. L'agrandissement a été assez souvent présenté par les agriculteurs enquêtés comme permettant de diminuer les charges de structures (principalement de mécanisation), alors que l'appareil de production avait

été dimensionné pour une superficie plus importante. Dans ce cas, rencontré surtout dans les zones polyculture et céréales, l'agrandissement permet d'augmenter la production sans nécessiter une croissance proportionnelle des charges. *A contrario*, lorsque le capital d'exploitation est saturé, la priorité est donnée à l'investissement en capital, que ce soit les bâtiments pour les systèmes d'élevage ou les améliorations foncières (drainage, irrigation) pour les systèmes de polyculture.

Tableau 5. — Niveau d'intensification et spécialisation des exploitations selon leur évolution foncière entre 1981 et 1987.

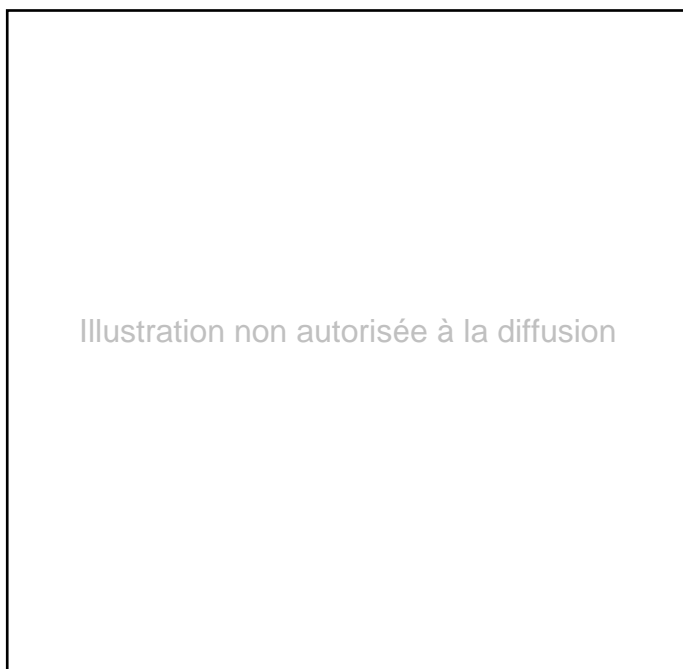


Illustration non autorisée à la diffusion

Source : Enquête de Structure, SCEES.

L'analyse de la demande foncière dans la zone laitière montre que le quota laitier joue le rôle d'un facteur de production fixe : l'agrandissement est limité par la possibilité d'obtenir des quotas supplémentaires. Cette contrainte pèsera de manière différente si l'on se trouve dans une zone laitière spécialisée où les possibilités de reconversion sont limitées avec des coûts élevés, ou si l'on se trouve dans d'autres régions où d'autres productions peuvent être développées. Dans les Vosges, les quotas laitiers favorisent le développement des cultures destinées à l'alimentation des animaux (cultures fourragères et céréales en substitution aux aliments achetés), et parfois la constitution de troupeaux de race à viande ; celle-ci se heurte cependant aux lourds investissements qu'elle nécessite. La croissance de la production laitière ne peut plus se faire comme dans le passé par l'intensification. L'agrandissement, s'il apparaît parfois comme une solution, nécessite la reprise d'au moins 20 ha, pour pouvoir bénéficier de quotas supplémentaires.

Les petits agriculteurs intensifs qui reprennent des terres le font surtout pour réduire leur dépendance vis-à-vis de l'extérieur, notamment en produisant eux-mêmes les céréales nécessaires à l'alimentation de leurs animaux, cas rencontré surtout dans la zone polyculture.

L'agrandissement se réalise surtout dans les exploitations déjà spécialisées dans l'OTEX dominante de la région (voir tableau 5). Dans la zone polyculture, les exploitations qui augmentent leur superficie sont moins souvent dans les OTEX polyculture polyélevage que les exploitations stables.

L'accroissement de superficie favorise l'abandon de l'élevage et la spécialisation céréalière pour les agriculteurs des zones polyculture et céréale. Dans les zones lait et polyculture, il permet le développement des céréales en substitution aux achats d'aliments, mais parfois le développement d'élevage viande (bovin ou ovin) extensif. Dans la zone viande, l'agrandissement est parallèle à l'augmentation du cheptel, alors que celle-ci est freinée par les quotas laitiers dans la zone lait.

Le travail que nous avons réalisé avait pour but de voir, dans les régions où les agriculteurs âgés sans successeurs étaient nombreux et les repreneurs potentiels peu nombreux, ce qui caractérise les exploitations qui s'agrandissent. L'étude statistique que nous avons menée sur la période 1981-1987 montre que la diminution de superficie agricole constatée n'est pas plus importante dans ces régions caractérisées comme fragiles que sur l'ensemble national. Face à une offre importante de superficies à exploiter, les agriculteurs adaptent leur demande d'agrandissement à l'offre.

Lorsqu'on examine l'histoire foncière des exploitations, on s'aperçoit que les agrandissements ont été réalisés en fonction des disponibilités foncières : on profite qu'un voisin parte à la retraite ou diminue sa superficie pour s'agrandir. Certes, les facteurs que nous avons étudiés précédemment jouent sur le besoin de terre des agriculteurs (âge, main-d'œuvre, disponibilités financières) mais la réalisation de ce besoin dépend des opportunités de l'offre. Aussi, la demande de terre d'un certain nombre d'agriculteurs est encore supérieure à l'offre.

Il n'y a donc pas eu réellement de déprise foncière. Il faut cependant être prudent ; il existe quelques facteurs de risque. En effet, l'utilisation des terres libérées l'est principalement pour l'agrandissement des exploitations existantes. Il existe des inadéquations spatiales entre l'offre et la demande, mais ce ne sont pas les seules.

Dans les deux régions où les surfaces d'exploitation sont les plus grandes, et où le capital d'exploitation nécessaire est le plus important (système bovin allaitant et système céréalière), de grandes exploitations bien structurées sont offertes, mais qui ne peuvent intéresser de jeunes agriculteurs désireux de s'installer, compte tenu du capital financier à mettre en œuvre (prix de vente ou montant exigé pour la reprise du matériel).

Certains agriculteurs âgés sans successeur, lorsqu'ils veulent diminuer leur charge de travail, extensifient leur système de production, décapitalisent en diminuant leur troupeau, et négligent l'entretien de leurs terres. Non seulement la qualité des terres se dégrade, mais de plus ces

exploitations ont de faibles quotas laitiers (1 500 l/ha alors que les agriculteurs potentiellement repreneurs produisent plus de 5 000 l/ha). On observe le même phénomène chez les agriculteurs en difficulté. On peut légitimement se demander si ces terres correspondent à ce que cherchent les exploitants demandeurs de terre.

Nous avons constaté que les principaux demandeurs de terre étaient des agriculteurs exploitant de petites ou moyennes superficies, dont le principal obstacle était d'ordre financier.

La loi sur le contrôle des cumuls décourage certainement les exploitants qui disposent d'importantes superfi-

cies, d'acquérir ou de louer de nouvelles parcelles. La croissance des exploitations moyennes est ainsi favorisée.

Enfin, l'encouragement à l'installation des jeunes agriculteurs semble être le plus sûr moyen d'éviter la déprise foncière. Le principal obstacle à l'installation sur une grande surface est l'importance du capital à mettre en œuvre. Les aides accordées semblent être insuffisantes, et il faudrait se pencher sur cette question. Lorsqu'elle s'effectue dans le cadre familial, l'installation est précédée d'une phase importante de croissance foncière, en prévision de la cohabitation de deux générations. Il serait certainement souhaitable d'adapter les modalités de l'aide publique pour faciliter la croissance foncière des exploitations préparant une succession.

## BIBLIOGRAPHIE

BOINON J.-P., NAGOT F. (1990). — **Stratégies foncières des agriculteurs dans quatre zones agricoles fragiles**. Dijon, INRA-ESR (document de recherche, n° 39).

BOUSSARD J.-M. (1987). — **Economie de l'agriculture**. Paris, Economica.

CAVAILHES J. (1988). — Le cycle démographique des exploitations agricoles en Charolais. In **Economie rurale**, n° 187, sept.-oct., pp. 66-72.

REY J. (1987). — Evolution de la surface agricole utilisée. **Cahiers de statistique agricole**, n° 3/6 mai-juin, p. 51-59.

REY V. (1982). — **Besoins de terre des agriculteurs**. Paris, Economica.

SCEES (1984). — Projections régionales 1990. **Collections de statistiques agricoles**, n° 229, juin, 75 p.

SEGESA - DERF (1988). — **Les handicaps structurels d'adaptation des agricultures régionales**. Paris, Ministère de l'agriculture, DERF, janvier, 30 p.